



V. 01/12/15

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réser
au
Monite
belg



17151721

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le 17 OCT. 2017

Pour le Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/10/2017 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0409.368.308

Dénomination

(en entier) : **LE CHANTOIR**

(en abrégé) :

Forme juridique : **ASBL**

Siège : **Rue d'Arquet 99 - 5000 Namur**

Objet de l'acte : **Renouvellements de mandats**

Réunis en Assemblée générale le 17 mai 2016, les membres ont décidé, à l'unanimité, de nommer Madame Colette CHAINIAUX au poste d'administrateur, pour une durée de six ans qui expirera lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2022.

Lors de l'Assemblée générale tenue le 29 mai 2017, l'Assemblée a constaté que le mandat d'administrateur de Monsieur Michel GOUVERNEUR était arrivé à échéance. A sa demande, ce mandat ne sera pas renouvelé.

Quant aux mandats d'administrateurs de Madame Françoise BONDROÏT et Monsieur Thierry FOSTIER, ils ont été renouvelés pour une période de six ans qui expirera lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2023.

Lors de cette même Assemblée générale, les membres ont ratifié le renouvellement du mandat de commissaire de la ScCRL "F.C.G. Réviseurs d'Entreprises", représentée par Olivier Ronsmans, Réviseur d'Entreprises, pour une durée de trois ans, qui expirera lors de l'Assemblée générale de 2020 appelée à statuer sur les comptes annuels de 2019.

Marie-Françoise PIGEON,
Directrice.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature